

# Programme d'encouragements sains (HIP)

## Foire aux questions (FAQ) : clients SNAP



### Question : qu'est-ce que le programme HIP ?

**Réponse :** le programme HIP vous permet d'acheter davantage de fruits et de légumes auprès de producteurs grâce à votre allocation SNAP (aussi appelée bons alimentaires). HIP est un programme unique au Massachusetts, aux États-Unis, qui vous permet d'augmenter votre allocation SNAP.

### Question : comment le programme HIP fonctionne-t-il ?

**Réponse :** utilisez votre allocation SNAP chez l'un des revendeurs participant au programme HIP pour acheter des fruits et des légumes. Le montant de votre allocation SNAP que vous avez dépensé chez un producteur de fruits et légumes participant au programme dans la limite de votre plafond mensuel sera crédité sur votre carte de transfert électronique de prestations.

Important : vous devez utiliser vos bons alimentaires ou votre allocation SNAP pour acheter des fruits et des légumes afin de bénéficier des avantages du programme HIP.

Il est facile de remporter une prime dans le cadre du programme HIP. Son montant est crédité directement sur votre carte de transfert électronique de prestations après chaque achat remplissant les conditions requises. Il alimentera votre solde SNAP. Comme d'habitude, vous pouvez utiliser cet argent pour acheter des aliments dans tous les points de vente qui acceptent SNAP.

### Question : combien puis-je gagner chaque mois dans le cadre du programme HIP ?

**Réponse :** vous pouvez gagner :

- jusqu'à 40 \$ par mois si votre foyer est composé de 1 ou 2 personnes
- jusqu'à 60 \$ par mois si votre foyer est composé de 3 ou 5 personnes
- jusqu'à 80 \$ par mois si votre foyer est composé de 6 personnes ou plus

N'oubliez pas : Cet argent représente un crédit supplémentaire sur votre carte de transfert électronique de prestations dont vous pouvez bénéficier chaque mois en plus de votre allocation SNAP mensuelle habituelle.

### Question : où puis-je remporter une prime dans le cadre du programme HIP ?

**Réponse :** vous pouvez acheter des fruits et des légumes dans tous les points de vente de l'État participant au programme HIP. Il s'agit notamment :

- de marchés de fermiers permanents ;
- de marchés de fermiers ;
- de ventes directes à la ferme ;
- de programmes Community Supported Agriculture (CSA) Farm Share.

## Question : comment puis-je trouver un revendeur participant au programme HIP ?

**Réponse :** de différentes manières.

- Rendez-vous sur la page <https://massnrc.org/farmlocator/map.aspx> (Dans la catégorie de recherche « Nutrition Programs » (Programmes nutritionnels), sélectionnez HIP.)
- Allez sur le site [mass.gov/HIP](https://mass.gov/HIP).
- Appelez la ligne FoodSource Hotline de Project Bread au 1-800-645-8333.

Conseil : quand vous faites vos achats, repérez le logo HIP ou demandez au producteur s'il participe au programme HIP.

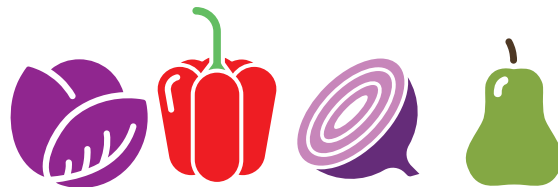
Vous ne pouvez pas gagner de prime HIP dans vos magasins habituels, comme les supermarchés. Toutefois, vous pouvez dépenser les sommes créditées sur votre carte de transfert électronique de prestation dans le cadre du programme HIP dans les supermarchés ou tous les points de vente qui acceptent SNAP.

## Question : quels fruits et légumes provenant d'un producteur participant au programme HIP puis-je acheter grâce à ma prime HIP ?

**Réponse :** vous pouvez acheter des fruits et des légumes frais, en boîte, séchés et congelés. Ils ne doivent pas contenir d'huiles, de graisses, de sel, ni de sucres ajoutés.

En voici quelques exemples :

- oignons
- poires
- brocoli
- tomates en boîte
- compote de pommes
- fruits rouges congelés
- champignons séchés
- herbes aromatiques fraîches
- graines de légumes
- plants pour votre jardin (comme des graines ou un plant de tomates).



Voici des exemples d'aliments que vous ne pouvez pas acheter dans le cadre de ce programme :

- jus de fruits et de légumes (y compris du cidre) ;
- fruits et légumes ornementaux et décoratifs ;
- épices et herbes aromatiques séchées.

## Question : il ne me reste rien sur ma carte de transfert électronique de prestations. Puis-je toujours gagner ma prime HIP pour le mois en cours ?

**Réponse :** non. Vous devez avoir une allocation SNAP disponible sur votre carte de transfert électronique de prestations pour acheter des fruits et des légumes. Après avoir réalisé vos achats, la somme dépensée sera créditée sur votre carte de transfert électronique de prestation dans le cadre du programme HIP. Si vous avez dépensé toute votre allocation SNAP pour le mois en cours, vous devez attendre la prochaine allocation SNAP pour gagner une prime dans le cadre du programme HIP.



## Question : quand mon plafond mensuel débute-t-il dans le cadre du programme HIP ?

**Réponse :** votre plafond mensuel dans le cadre du programme HIP est calculé à partir du premier jour de chaque mois. Il ne s'agit pas du jour où vous recevez votre allocation SNAP.

Par exemple : Sally Smith vit dans un foyer composé de 1 personne. Son plafond mensuel dans le cadre du programme HIP s'élève à 40 \$. Elle obtient son allocation SNAP le 13 de chaque mois. Le 1er juin, Sally Smith réalise un achat de 20 \$ dans un point de vente participant au programme HIP. Sally Smith peut encore gagner 20 \$ au mois de juin. Ensuite, elle peut gagner 40 dollars supplémentaires à partir du 1<sup>er</sup> juillet.

## Question : comment puis-je atteindre la limite de mon plafond mensuel dans le cadre du programme HIP ?

**Réponse :** achetez des fruits et des légumes dans les points de vente participant au programme HIP avant de dépenser votre allocation SNAP pour acheter d'autres aliments.

Par exemple : Jon Snow reçoit une allocation SNAP de 300 \$. Il se rend ensuite à son marché de fermier local et achète tous les fruits et légumes dont il a besoin. Jon Snow peut alors bénéficier d'un plafond mensuel de 60 \$ dans le cadre du programme HIP. Ensuite, il peut utiliser le reste de son allocation SNAP pour acheter d'autres aliments.

## Question : comment puis-je connaître le montant de ma prime dans le cadre du programme HIP pour le mois en cours ?

**Réponse :** vous pouvez le savoir de deux manières différentes.

1. Lorsque vous achetez des fruits et des légumes dans les points de vente participant au

- le solde de votre carte de transfert électronique de prestation et de votre allocation SNAP
- le montant de la prime remportée dans le cadre du programme HIP grâce à cet achat
- le montant de la prime remportée dans le cadre du programme HIP pendant le mois en cours.

2. Appelez le numéro inscrit au dos de votre carte de transfert électronique de prestations (1-800-997-2555). Ainsi, vous pourrez connaître :

- le solde de votre carte de transfert électronique de prestation et de votre allocation SNAP
- ainsi que le montant de vos gains sur votre carte dans le cadre du programme HIP ce mois-ci.



## EXEMPLE DE PREUVE D'ACHAT

Cette section de la preuve d'achat indique votre solde SNAP de départ. Le montant indiqué en regard de la mention « SNAP Purchase » est la somme dépensée à l'aide de votre carte de transfert électronique de prestations. Le montant indiqué en regard de la mention « HIP Earned » est la partie de cette somme qui est prise en compte dans le cadre du programme HIP. Le montant indiqué en regard de la mention « SNAP Purchase » a été immédiatement remboursé selon le montant indiqué en regard de la mention « HIP Earned », ce qui explique votre solde SNAP inchangé.

Le montant indiqué en regard de la mention « HIP Earned MTD » est la prime que vous avez gagnée ce mois-ci dans le cadre du programme HIP. Vous pouvez savoir combien vous pouvez encore gagner ce mois-ci dans le cadre du programme HIP en déduisant le montant indiqué en regard de la mention « HIP Earned MTD » de votre plafond mensuel (soit 40 \$, 60 \$ ou 80 \$).

Verizon 12:38 PM 54%

Receipt Details Done

Proc#: 3906152 02/22/2017  
Term#: T0000001 12:36:49 PM

SNAP Purchase

Card Num: xxxxxxxxxxxxxxx3245 \*  
Settlement Date: 02/22/2017  
Merchant: < No Merchant >  
(Market Manager)

Balance Summary:

SNAP Begin Bal:	230.00
SNAP Purchase :	-20.00
HIP Earned :	20.00
SNAP End Bal :	230.00

Cash Balance : 100.00  
HIP Earned MTD: 25.00

Result: Approved  
Auth #: 123456

Send

**Question :** Si je n'atteins pas mon plafond mensuel dans le cadre du programme HIP, puis-je gagner une prime supplémentaire le mois prochain ?

**Réponse :** non. La limite de votre plafond mensuel dans le cadre du programme HIP est identique tous les mois, à compter du premier jour.

**Question :** Que faire si j'ai des questions sur le programme HIP ?

**Réponse :**

- Appelez la ligne FoodSource Hotline de Project Bread au 1-800-645-8333.
- Consultez le site Web [www.mass.gov/hip](http://www.mass.gov/hip)

**Question :** comment les aliments que je peux acheter dans le cadre du programme HIP peuvent-ils nous aider, ma famille et moi ?

**Réponse :** manger beaucoup de fruits et de légumes tous les jours vous permet de rester en bonne santé. Un régime alimentaire sain permet de prévenir toute maladie cardiaque, le diabète, un taux élevé de cholestérol et le cancer. En outre, vous maintenez votre poids à un niveau correct pour votre santé. Les familles sont en meilleure santé lorsqu'elles mangent davantage de fruits et de légumes.

Consultez le site [www.mahealthyfoodinasnap.org](http://www.mahealthyfoodinasnap.org) pour en savoir plus.